

# CONTRAT DE DISTRIBUTION À UN ACTIONNAIRE (LSAQ)

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>0.00 INTERPRÉTATION</b> .....	<b>4</b>
0.01 Terminologie.....	4
0.01.01 Contrat .....	4
0.01.02 Éléments d'Actif.....	4
0.01.03 Éléments de Passif.....	5
0.01.04 Représentants Légaux.....	5
0.02 Intégralité et primauté.....	5
0.03 Lois applicables .....	5
0.04 Non-conformité.....	5
0.04.01 Divisibilité.....	5
0.04.01 Disposition alternative.....	5
0.05 Généralités .....	6
0.05.01 Cumul .....	6
0.05.02 Non-renonciation.....	6
0.05.03 Dates et délais.....	6
a) De rigueur.....	6
b) Calcul.....	6
c) Reports.....	7
0.05.04 Références financières.....	7
0.05.05 Genre et nombre .....	7
0.05.06 Titres.....	7
<b>1.00 OBJET</b> .....	<b>8</b>
1.01 Répartition des Éléments d'Actif.....	8
1.02 Date et heure .....	8
1.03 Répartition des revenus.....	8
1.04 Exécution des contrats existants.....	8
<b>2.00 CONTREPARTIE</b> .....	<b>8</b>
2.01 Engagement de l'ACTIONNAIRE.....	8
2.02 Quittance.....	8
<b>3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT</b> .....	<b>9</b>
<b>4.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES</b> .....	<b>9</b>
4.01 Statut.....	9
4.02 Conclusion et exécution du Contrat.....	9
4.03 Adoption des procédures corporatives.....	9
4.04 Capacité et pouvoirs .....	9

# CONTRAT DE DISTRIBUTION À UN ACTIONNAIRE (LSAQ)

4.05	Effet obligatoire .....	10
4.06	Résidence .....	10
4.07	Consentement éclairé .....	10
<b>5.00</b>	<b>ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>10</b>
<b>6.00</b>	<b>ATTESTATION DE L'ACTIONNAIRE.....</b>	<b>10</b>
<b>7.00</b>	<b>OBLIGATIONS RÉCIPROQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>8.00</b>	<b>OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ.....</b>	<b>11</b>
<b>9.00</b>	<b>OBLIGATIONS DE L'ACTIONNAIRE .....</b>	<b>11</b>
<b>10.00</b>	<b>DISPOSITIONS GÉNÉRALES .....</b>	<b>11</b>
10.01	Avis .....	11
10.02	Arbitrage .....	11
10.03	Élection de for.....	11
10.04	Modification au contrat.....	12
10.05	Non-renonciation .....	12
<b>11.00</b>	<b>ENTRÉE EN VIGUEUR.....</b>	<b>12</b>
<b>12.00</b>	<b>PORTÉE .....</b>	<b>12</b>

## LISTE DES ANNEXES

	PAGE
ANNEXE 0.01.02 – LISTE DES ÉLÉMENTS D'ACTIF RÉPARTIS.....	14
ANNEXE 0.01.03 – LISTE DES ÉLÉMENTS DE PASSIF ASSUMÉS .....	14

○ ○ ○ ○ ○

# CONTRAT DE DISTRIBUTION À UN ACTIONNAIRE (LSAQ)

**CONTRAT DE DISTRIBUTION À UN ACTIONNAIRE**, intervenu en la ville de .....,  
province de ....., Canada.

**ENTRE:** ..... (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), ayant sa principale place d'affaires au ..... (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de ..... (*nom de la ville*), province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*) représentée par ..... (*nom du représentant*), son ..... (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, tel qu'elle le confirme;

**CI-APRÈS DÉNOMMÉE LA « SOCIÉTÉ »;**

**ET:** ..... (*dénomination sociale de la personne morale*), personne morale dûment constituée, tel qu'elle le déclare, selon la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), ayant sa principale place d'affaires au ..... (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de ..... (*nom de la ville*), province de ..... (*nom de la province*), ..... (*code postal*), et dûment immatriculée sous le numéro ..... conformément à la *Loi* ..... (*nom de la loi relative à la publicité légale des entreprises sous laquelle la société par actions est immatriculée*) représentée par ..... (*nom du représentant*), son ..... (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin, tel qu'elle le confirme;

**CI-APRÈS DÉNOMMÉE L'« ACTIONNAIRE »;**

**CI-APRÈS COLLECTIVEMENT DÉNOMMÉES LES « PARTIES ».**

SOCIÉTÉ	ACTIONNAIRE

# CONTRAT DE DISTRIBUTION À UN ACTIONNAIRE (LSAQ)

## PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

- A) La SOCIÉTÉ est détenue à part entière par l'ACTIONNAIRE;
- B) La SOCIÉTÉ désire procéder à la répartition de la totalité de ses actifs et au règlement de ses passifs dans le cadre de sa liquidation volontaire, et ce, dans le but de se dissoudre;
- C) L'ACTIONNAIRE convient, en contrepartie de cette dévolution en sa faveur de tous les actifs de la SOCIÉTÉ, d'assumer la responsabilité du règlement de la totalité des passifs de la SOCIÉTÉ;
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités afférentes à ce transfert dans un écrit sous seing privé; et
- E) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme un contrat de gré à gré.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIT :

0.00

## INTERPRÉTATION

### 0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte ou d'incompatibilité avec celui-ci, les mots et expressions commençant par une majuscule dans ce contrat et dans toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci s'interprètent comme suit :

#### 0.01.01 Contrat

signifie le présent contrat, incluant le préambule et ses annexes, toute documentation accessoire ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à l'article 10.04 du Contrat;

#### 0.01.02 Éléments d'Actif

SOCIÉTÉ	ACTIONNAIRE